



n°22 décembre 2018



# Vendeuivre

## sur-Barse



- A l'honneur •
- Cadre de vie • Animations
- Culture • Solidarité • Brèves
- Associations...

# édito



**Au moment où ces lignes sont rédigées, il est encore trop tôt pour tirer un bilan définitif de l'année écoulée. Essayons malgré tout de faire une rétrospective objective de ces 11 derniers mois.**

Quels ont été les faits marquants qui ont jalonné 2018 ?

Nous n'avons pas commencé l'année sous les meilleurs auspices avec la Barse ordinairement si calme, qui a deux reprises, nous a gratifié de crues violentes et soudaines.

Une puissante tornade dévastatrice a laminé pavillons, usines et forêt. Les stigmates sont encore visibles à ce jour. Seule satisfaction, nous sommes passés à côté d'une terrible catastrophe et nous devons nous réjouir de ne pas avoir à déplorer des blessés et même des morts.

Puis que du positif : Nous notons l'ouverture de l'épicerie solidaire qui a rapidement suscité l'intérêt des Vendevrois. Pas seulement épicerie mais aussi lieu de rencontre, à ce jour 70 foyers bénéficient de ces bienfaits. Porté par le secours catholique et géré par des bénévoles, elle répond parfaitement à un besoin de notre commune.

Autre satisfaction, l'ouverture de la médiathèque le 3 septembre 2018 suivi de son inauguration le 22 septembre 2018 en présence notamment de Monsieur le Sénateur Philippe ADNOT. A ce jour, elle compte environ 310 adhérents. Sa montée en puissance est allée au-delà de nos espérances. Nous pouvons féliciter Mme HUET sa responsable dont l'implication totale a engendré un tel succès. En effet, les programmes et les activités proposées sont variées et attrayantes suscitant l'intérêt des plus jeunes comme des plus anciens.

La Maison Pour Tous n'est pas en reste, elle propose une multitude d'activités et participe à l'animation de notre cité forte de ses 270 membres actifs et en partenariat avec la médiathèque et l'épicerie solidaire. Ces 3 entités participent assurément à la redynamisation du lien social dont les Vendevrois ont bien besoin après la déconvenue de Simpa.

L'emploi, quant à lui reprend peu à peu des couleurs. Après la disparition de 350 postes en 2015, cette année 2018 ce ne sont pas moins d'une centaine de personnes qui ont retrouvé le chemin du travail. Certaines de nos entreprises ont le vent en poupe et offre des postes, dont certains ne sont toujours pas pourvus.

Autre sujet de satisfaction, les travaux de voirie réalisés quartier Bellevue, avenue de la République, rue du Coq et rue d'Alger. En 2019 nous poursuivrons nos efforts dans ce domaine. Les études concernant la revitalisation du bourg centre sont presque terminés. Nous allons passer en début d'année à la phase active.

N'oublions pas l'excellent travail de l'intercommunalité Vendeuve-Soulaines qui a initié et porté avec rapidité et dextérité le projet de maison de santé. Elle sera édifiée sur le site des Rives de Barse et devrait être opérationnelle début 2020. Ce n'était pas une évidence au départ. Car le dossier s'avérait complexe et suscitait de nombreuses interrogations. Aujourd'hui c'est une réalité, grand merci à ceux qui ont œuvré pour que ce projet voie le jour.

Souignons aussi l'excellent travail de nos Services Techniques, qui ont dû à plusieurs reprises affronter les méfaits de la nature et malgré tout nous ont permis de conserver notre 3<sup>ème</sup> fleur.

En ce qui me concerne je voudrais que 2019 apporte à chacun et chacune des Vendevrois son cortège d'événements heureux, de satisfaction professionnelle et familiale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

Jean-Baptiste ROTA  
Maire de Vendeuve-sur-Barse

# sommaire

## A l'honneur ..... 3

- Un beau geste du Cycloclub Vendevrois
- Le tilleul du square de la mairie vit ses derniers jours
- Maintien des 3 fleurs

## Cadre de vie ..... 4

- Focus impôts locaux
- Taille des plantations en bordure du domaine public
- Les caméras de vidéo surveillance n'omettent pas de procès verbal
- Don de livres à la Médiathèque
- Facebook et site internet

## Animations ..... 6

- Marché de Noël
- Repas des anciens, animation Maison de retraite
- Concours de décorations de Noël

## Culture ..... 8

- Ouverture de la médiathèque
- Une belle réussite pour les 1<sup>ères</sup> journées du patrimoine

## Solidarité ..... 10

- Le plan grand froid
- Rénovation énergétique de l'habitat
- Maison de Santé : les travaux seront lancés au début de 2019

## Brèves ..... 12

- Une nouvelle enseigne dans la commune
- Bienvenue à Miloud Ben-Amar
- Concert de Noël de la Lyre vendevroise
- Un guichet unique de proximité en milieu rural : La maison de service au public
- Don du sang
- Le répertoire électoral unique

## Associations ..... 14

- Lyre Vendevroise



La Gazette de Vendeuve : N°22

Directeur de la Publication :  
Jean-Baptiste ROTA, Maire de Vendeuve-sur-Barse (10140)  
Rédacteur en chef : Nicolas KEPA  
Comité de rédaction : Valérie GILET-ALANIECE, David DUTHEIL, Delphine FIEVEZ, Nicolas KEPA, Bernadette LEITZ, Dominique de MARGERIE, Jean-Pierre RICHARD, Christelle VILLEROY  
Impression : LA RENAISSANCE  
Tirage : 1300 exemplaires  
Distribution : Mairie de Vendeuve  
Date de publication : Décembre 2018  
*Ne pas jeter sur la voie publique.*



# A l'honneur

## Un beau geste du Cycloclub Vendevrois

Les membres du Cycloclub vendevrois ont décidé de mettre leur association en sommeil. Ils ont également fait le choix de faire bénéficier du solde de leur compte à une action de bienfaisance. L'occasion s'est présentée avec la volonté de Mme Montillot d'acquiescer un véhicule motorisé équipé pour accueillir un fauteuil. Mme Montillot que l'on croise souvent dans Vendevre parce que le handicap ne l'a pas enfermée à son domicile se déplace en fauteuil roulant. L'achat de ce véhicule équipé va permettre à ses proches de la véhiculer en toute sécurité. Le cycloclub vendevrois a donc participé à l'achat de ce véhicule en offrant le solde positif de leur activité. Un grand merci à eux pour cette initiative.

## Le tilleul du square de la mairie vit ses derniers jours

Un aménagement paysager du square derrière la mairie est envisagé dans les projets de redynamisation du centre bourg. Une analyse sanitaire du tilleul a donc été effectuée pour connaître son état de santé. Malheureusement celui-ci ne se porte pas bien (tronc creux, champignons...). Nous sommes donc dans l'obligation de le couper. Il sera remplacé par un autre arbre à haute tige, à qui il faudra toutefois laisser le temps de grandir.



## Maintien des 3 fleurs



Tous les deux ans, les trois fleurs attribuées à la commune pour la qualité de son fleurissement, sont remises en cause par le jury des « Villes et Villages fleuris ». Celui-ci se déplace dans la commune afin d'apprécier plusieurs critères définis par le comité national :

- La motivation pour l'obtention du label.
- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Le comité régional a décidé de maintenir le niveau de 3 fleurs et a indiqué qu'il avait tout particulièrement apprécié :

- La clôture SNCF en cours de végétalisation avec un assortiment de plantes grimpantes.
- Le chemin piéton sécurisé entre la RD619 et la résidence de la Roseraie.
- Le beau fleurissement qui souligne l'est réalisé et entretenu essentiellement par les services techniques de la commune.

Pour les deux prochaines années, l'objectif de la municipalité sera le même, maintenir les trois fleurs.



# Cadre de vie

## Focus impôts locaux

Vous avez reçu votre taxe foncière et votre taxe d'habitation et peut-être avez-vous constaté des variations plus ou moins importantes, à la hausse comme à la baisse. Quelques explications :

**1** • Les avis que vous avez reçus comportent plusieurs éléments puisqu'à la taxe d'habitation, s'ajoute généralement la contribution à l'audiovisuel public et qu'à la taxe foncière s'ajoute la taxe sur les ordures ménagères

**2** • La taxe d'habitation et la taxe foncière résultent du calcul suivant :  
(Valeur locative de votre logement (la base) X Taux) + frais de gestion.

La valeur locative augmente chaque année d'un pourcentage voté par le parlement sur proposition du Gouvernement. Pour 2018 il s'est établi à un peu plus de 1%, entraînant ainsi une augmentation automatique de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sans que la commune y soit pour quelque chose.

Pour la seule taxe d'habitation la valeur locative fait l'objet d'une réduction

(abattement) général de 15 % complété par des abattements pour personnes à charge dont le taux est de 10% pour les deux premières et de 15% pour les suivantes. Ainsi votre taxe d'habitation a baissé au cas où vous auriez plus de personnes à charge ou augmenté dans le cas contraire.

Le taux est lui fixé par les collectivités locales bénéficiaires que sont la commune et la communauté de communes auxquelles s'ajoute, pour la taxe foncière, le département.

La commune de Venduvre n'a pas augmenté les taux depuis 2002, tandis que ceux du département sont restés stables entre 2017 et 2018 et ceux de la communauté de communes ont, dans le cadre de l'harmonisation des taux de fiscalité sur son territoire, légèrement diminué.

Les frais de gestion de la fiscalité locale, versés à l'Etat pour l'aide qu'il apporte aux collectivités territoriales pour le recouvrement des impôts locaux, sont également assis sur la valeur locative et pour 2018 à un taux inchangé. Leur augmentation n'est donc

pas non plus le fait de la commune

**3** • L'exonération de 30 % de la taxe d'habitation annoncée par le gouvernement concerne, en 2018, les seuls foyers fiscaux dont le revenu fiscal est inférieur à 17 000 € pour un célibataire et 43 000 € pour un couple (majoré de 6 000 € par enfant à charge). Elle s'applique au montant obtenu après le calcul décrit ci-dessus.

**4** • La contribution à l'audiovisuel public est indexée sur l'inflation et a augmenté de 1€.

**5** • C'est du côté de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que certains ont pu avoir une bonne ou...une mauvaise surprise. La bonne nouvelle est que le taux, appliqué lui aussi à la valeur locative, a sensiblement baissé passant de 12,32% à 8,38%. La moins bonne nouvelle est que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 le nombre de levées annuelles est limité et que toute levée supplémentaire est facturée à 4,20€. Ainsi si vous avez dépassé le nombre forfaitaire de levées (17) ou d'accès en déchetterie (15) votre taxe a pu augmenter significativement.

En conclusion, les hausses, ou les baisses moins fortes qu'attendu, que certains ont pu constater sont essentiellement liées à des changements de situations familiales ou à une absence de gestion rationnelle de leurs déchets.

**Pour sa part la commune a maintenu sa politique, poursuivie depuis 17 ans, consistant à ne pas aggraver la pression fiscale en laissant ses taux inchangés.**





# Cadre de vie

## Taille des plantations en bordure du domaine public

Il est rappelé à chacune et chacun que les haies plantées en bordure du domaine public ne doivent pas déborder sur celui-ci. En effet, le trottoir doit rester libre pour permettre le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite (poussette, canne, fauteuil roulant, ...)

Toute personne dont la haie déborde sur le domaine public est amendable d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe. De plus, une mise en demeure par le Maire de tailler (ou faire tailler) sa haie, peut être suivie d'une exécution d'office des travaux par une entreprise aux frais de l'occupant (propriétaire ou locataire puisque la taille des haies fait partie des obligations des locataires).



## Les caméras de video surveillance n'émettent pas de procès verbal

Dernièrement, des Vendevrois ont accouru à la mairie se plaignant d'avoir reçu une contravention pour non port de la ceinture de sécurité sans avoir été arrêté par les forces de l'ordre. Leur surprise les a poussés à penser que ça pouvait être les caméras de surveillance qui les avaient photographiés et que la mairie avait émis un procès. Or les caméras de vidéosurveillance n'ont pas cette capacité et n'ont pas cette visée. Les contraventions sont issues des forces publiques (gendarmerie ou police) qui peuvent verbaliser certaines infractions sans arrêter le véhicule.



### Don de livres à la Médiathèque

Vous êtes nombreux à vouloir faire des dons de vos anciens livres à la médiathèque. Cela honore la commune. Toutefois, la médiathèque ne peut accepter que les livres dont les dates de sortie sont inférieures à 3 ans. La commune vous remercie donc de voir avec la Responsable de la médiathèque avant de faire des dons et surtout ne pas déposer de livres devant la médiathèque quand celle-ci est fermée.



### Facebook et site internet

La mairie se met aux réseaux sociaux et a créé sa propre page facebook :  
mairie de Vendevre-sur-Barse

Suivez-nous pour connaître les infos de la commune !

Le site Internet va également faire peau neuve début 2019.





# Animations

## Marché de Noël

**La commission culture de la commune et le syndicat d'initiative de Vendevre organisent de nouveau cette année un marché de Noël, les Samedi 8 (de 10h30 à 18h00) et Dimanche 9 décembre 2018 (de 9h00 à 18h00) au restaurant scolaire Mesgrigny et sous barnums chauffés, en partenariat avec le magasin B11 qui accueillera des producteurs locaux, et une exposition du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.**

Cette année une vingtaine d'exposants viendront présenter différents produits et créations. Dans chacun des stands, on pourra trouver différentes idées de cadeaux et de décorations pour les fêtes de fin d'année (boules de Noël, bijoux, cartes de Noël 3D, livres, illustrations et bien d'autres choses...).

Il sera possible sur place, de déguster des crêpes, du vin chaud, des frites, du Champagne etc.

### Et sans oublier bien sûr la visite du Père Noël !

Le samedi, une animation musicale sera assurée par un groupe de 3 musiciens (trompette, saxo, basse) et le dimanche après-midi, ce sera au tour de la Lyre de venir se produire sur le Marché de Noël.

De plus, deux ateliers seront à votre disposition pour vous permettre d'apporter une touche supplémentaire à la décoration de vos tables de fête et créer de petits présents, art floral et scrapbooking.

La participation à ces activités se fera sur inscription payante au plus tard le 30/11/18. Pour l'atelier scrapbooking samedi et dimanche, auprès de l'animatrice Mme Achart : (scrapama@gmail.com), pour l'atelier d'art floral qui aura lieu le dimanche seulement, il sera nécessaire de s'inscrire au préalable soit au secrétariat de la mairie de Vendevre-sur-Barse pendant les heures d'ouverture au 03.25.41.30.20, soit au 06.32.53.72.12 (Syndicat d'initiative) aux heures des repas. Email : si.vendevre@orange.fr



## Repas des anciens, animation Maison de retraite

C'est le samedi 24 novembre dernier que s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de la commune de Vendevre au restaurant scolaire Mesgrigny.

C'est autour d'un délicieux repas préparé par le traiteur Bryl que se sont retrouvés 110 de nos anciens.

L'animation musicale et dansante était assurée par le duo Philippe Marey et Davy Coffinet.

Bien que le repas était offert gratuitement aux Vendevroises et Vendevrois âgés de plus de 70 ans il était toutefois possible à des personnes âgées de moins de 70 ans et n'habitant pas Vendevre d'y participer en payant une réservation.

Les aînés qui ne souhaitaient pas ou qui ne pouvaient pas participer au repas avaient la possibilité de venir retirer à la place un colis équivalent pendant la semaine du 19 au 24 novembre à la permanence organisée en mairie ou se faire livrer à domicile.

Le Centre Communal d'Action Sociale offrira également aux résidents de la Maison de Retraite, la Résidence du Parc le 12 décembre 2018, un concert accordéon et chant avec l'artiste Patrick MESSIFET.





# Animations

## Concours de décorations de Noël

Cette année encore, la commune reconduit le concours des décorations des habitations et des commerces pour les fêtes de fin d'année. Nous rappelons que les candidats sont retenus sur inscription de leur part à la mairie et sur sélection des membres du jury. Ce dernier est composé de conseillers municipaux et de Vendevrois ne participant pas au concours. Les membres noteront

les candidats à partir d'une grille d'évaluation entre le 17 et le 23 décembre 2018. Ainsi, il est demandé aux participants de prévoir à cette date de brancher leur installation si les décorations sont lumineuses. De plus, les décorations doivent être visibles de la rue. Ainsi, les installations en cour et jardin qui sont dissimulées par un mur et un portail ne peuvent être notées si l'entrée n'est pas libre. Nous

rappelons également que les gagnants du premier prix de chaque catégorie est inscrit en hors classe pour les 5 années suivantes et pendant 3 ans pour les commerces.

Bonne chance à chacun et merci de votre investissement qui ravit les Vendevrois et les touristes. Nos grands décorateurs de la rue peuvent se féliciter d'avoir créé un événement touristique dans Vendevre grâce à leurs magnifiques décors.



 **MÉDIATHÈQUE**

**VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018**

**RENCONTRE AVEC LE PROFESSEUR AXEL KAHN**

*"Marcher n'est pas une activité, c'est une manière d'être."*

Scientifique, médecin généticien, essayiste.

**→ SÉANCE DE DEDICACES A LA MÉDIATHÈQUE DE 16H À 17H30**

**→ CONFÉRENCE SUIVIE DE DEDICACES A LA SALLE DES SOCIÉTÉS A 18H30**

**"CHEMINS DE TERRE, CHEMINS DE VIE"**

11 rue Pont Chevalier - 38140 VENDEVRE-SUR-BARSE - 03 26 83 41 75 - mediatheque.vendevre@orange.fr

**CONCERT GRATUIT**

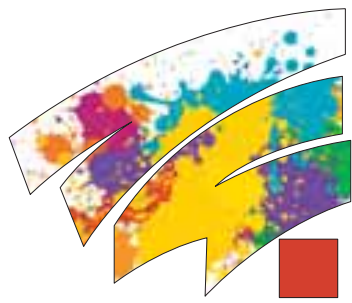
**Gérard Piccioli**

**Chante Noël**

**EN TOURNÉE DANS L'AUBE**

**Eglise de Vendevre/Barse (église chauffée)**

**Lundi 17 Décembre à 19h00**



# Culture

## Ouverture de la médiathèque

La médiathèque a fait sa rentrée, comme les enfants, la première semaine de septembre. L'inauguration a eu lieu le samedi 22 septembre 2018. En matinée, des livres jeux étaient proposés aux enfants. Une présentation de livre en réalité augmentée montrait les avantages du numérique dans la culture. La responsable de la médiathèque avait, en amont, travaillé à organiser des rencontres de qualité pour cette occasion. Ainsi Yann Lovato et Françoise Bobe sont venus nous montrer leur travail d'écriture et d'illustration d'albums de jeunesse. La culture, c'est aussi l'art pictural et la présence de Mister Oizif, artiste troyen reconnu qui a captivé l'attention des jeunes et des moins jeunes avec son street art. Vous pouvez admirer son œuvre à la médiathèque avec le tableau réalisé ce jour et celui produit par les enfants présents. L'après-midi se trouvaient également présents les écrivains locaux que nous avons déjà reçus à Vendeuvre : messieurs Moriat, Drouot et Edler. Le discours d'ouverture par M. Rota était accompagné de celui de M. Bideaux, représentant le député Besson Moreau, Mme Chevallier conseillère départementale, M. Belle représentant le préfet, et M. Adnot, sénateur de l'Aube.



 **MÉDIATHÈQUE**

En Décembre 2018 ...

- Du 26 Novembre au Vendredi 21 Décembre**  
*Visite libre aux heures d'ouverture*  
Exposition **"Promenades"** de l'Artiste Photographe Mme. Karine Durbec.  
*Laissez vous transporter par ses émotions...*  

- Lundi 3 de 16h30 à 18h**  
*(sur réservation)*  
Atelier **"Premiers PLIS"** avec l'Artiste M. Alain Giacomini.  
*Il vous fera découvrir le temps d'une séance, l'art du pliage.*  
A partir de 7 ans - Durée : 1h30  

- Vendredi 14 de 16h à 17h30**  
M. Axel Kahn vous invite à une **séance de dédicaces**, à la médiathèque.  
A 18h30, il tiendra une **conférence intitulée "Chemins de terre, chemins de vie"**, à la **salle des Sociétés**, à l'issue de laquelle une nouvelle séance de dédicaces vous sera proposée.  
*Persuadés des bienfaits de la marche sur le corps et l'esprit vous serez ravis de rencontrer ce penseur-marcheur.*  
Tout public  

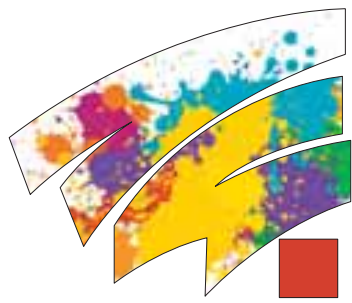
- Mercredi 19 à 10h30 et 16h30**  
*(sur réservation)*  
Animation surprise - A partir de 3 ans

11 rue Pont Chevallier - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE - 03.25.80.40.75 - [mediatheque.vendeuvre@orange.fr](mailto:mediatheque.vendeuvre@orange.fr)

En octobre, nous avons eu l'occasion d'accueillir l'exposition sur le Niger prêtée par la commune de la Villeneuve au Chêne sous la direction de M. Maïer qui est venu présenter ce travail lors d'une conférence. Ce fut l'occasion également de recevoir Mme Nasserri, qui a reçu le 1er prix d'ingénierie frugal de l'UTT de Troyes pour son projet de développement de la pisciculture par les femmes du Niger. Novembre a été consacré au 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 avec notamment une conférence de M. Peuchot organisée par la Maison pour Tous dans les locaux de la médiathèque. M. Ségal, en partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Aube a également animé une projection-débat « Là où poussent les coquelicots ». En décembre, le vendredi 14, nous recevons pour une séance de dédicaces, Axel Khan avant sa conférence à la salle des Sociétés. Nous sommes ravis de voir de quelle façon les Vendevrois et les habitants des communes environnantes ont investi ce nouvel établissement à visée culturelle. Mi-novembre, on atteignait presque les 300 inscriptions. Ce succès montre l'importance d'un tel établissement sur notre commune mais aussi la qualité de travail de la responsable et des bénévoles qui participent activement et avec intérêt au fonctionnement de la médiathèque.







# Culture

## Une belle réussite pour les 1<sup>ères</sup> journées du patrimoine

**Les 15 et 16 septembre 2018, Vendevre organisait ses premières journées du patrimoine sur le site originel de l'Usine de Constructions mécaniques fondée par JB Protte en 1837. Ce site est devenu Ets Vendevre (EV) et son exploitation industrielle se terminera par la menuiserie SIMPA.**

Ces 2 journées ont pu être réalisées grâce à l'initiative de Monsieur DEVAUD, président des Ateliers Mécaniques de Vendevre, nouvel exploitant du bâtiment appelé communément « la cathédrale » et mis à disposition de la commune pour y organiser conjointement avec le propriétaire une exposition de divers matériels issus des usines Vendevre (4 en France) ainsi que la mise en place d'une série de panneaux relatant le riche passé industriel de cette ancienne société mondialement reconnue.

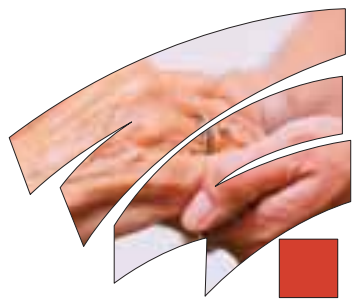


A noter que ce nouvel exploitant s'est fixé comme objectif, la remise du lieu dans son état initial.

Parallèlement, celui-ci de par ses connaissances dans la maîtrise de

production d'énergie par la vapeur a permis de présenter en mouvement notre locomobile pour le plus grand bonheur des visiteurs venus nombreux et satisfaits de cette initiative.





# Solidarité

## Le plan grand froid

Le plan grand froid est déclenché lors d'un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. Cet épisode dure au moins deux jours.

Un dispositif est alors mis en place pour :

- limiter la surmortalité saisonnière, en grande partie liée aux épidémies de maladies infectieuses, notamment respiratoires
- prévenir les pathologies cardiovasculaires, liées au grand froid, en particulier les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux
- protéger et prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

- protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid. Cela concerne les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant une pathologie chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domicile fixe ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés).

Si vous êtes une personne vulnérable (ou que vous connaissez une personne vulnérable), n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil de la mairie (tel 03 25 41 30 20) pour être recensée ! En cas de déclenchement du plan Grand Froid, une personne prendra



contact avec vous pour s'assurer que les principales mesures de sécurité ont été prises à votre égard.

L'inscription au registre des personnes vulnérables pour le grand froid vaut inscription au registre des personnes vulnérables pour la canicule.

## Rénovation énergétique de l'habitat

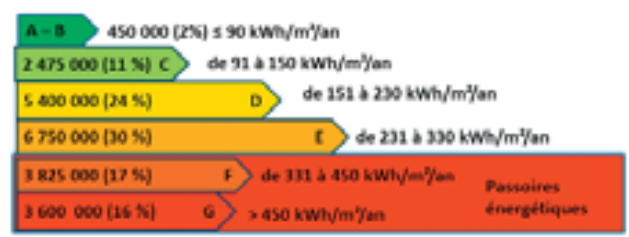
Le secteur du bâtiment est le plus énergivore en France : il représente 45 % de la consommation énergétique finale.

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la réduction des consommations d'énergie du parc de logements existants est une priorité. Pour cela il est prévu de rénover 500 000 logements par an, ce qui aurait par ailleurs pour effet de réduire la précarité énergétique qui touche 12,5 millions de Français.

Les 7,5 millions de logements qui consomment plus de 330 kWh par m<sup>2</sup> et par an, classes F et G sur l'étiquette énergie, devront faire l'objet d'une rénovation énergétique avant 2025. Dans l'Aube près de 100 000 logements sont concernés.

Pour accompagner les propriétaires en toute neutralité, le Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) a mis en place, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand Est,

Répartition des 22,5 millions de logements du parc privé selon l'étiquette énergétique



une plateforme dédiée à la rénovation énergétique : **RénovAube**.

Cette plateforme se positionne comme tiers de confiance pour proposer une évaluation des logements énergivores et le montage financier correspondant aux travaux de rénovation à prévoir.

Elle accompagne les particuliers pour les rassurer et mettre en avant un meilleur confort de leur logement ainsi qu'une valorisation de leur patrimoine.

Elle mobilise les professionnels compétents dans le cadre de conventions de partenariat. Ce nouveau service public proposé par le SDEA est dédié

aux Aubeois, hors Troyes Champagne Métropole, qui a mis en place parallèlement la plateforme Eco toit.

Vous avez besoin d'informations, de conseils personnalisés et objectifs sur la rénovation énergétique de votre logement ?

Vous souhaitez être accompagné en toute neutralité, techniquement et administrativement, tout au long de votre projet de rénovation ?

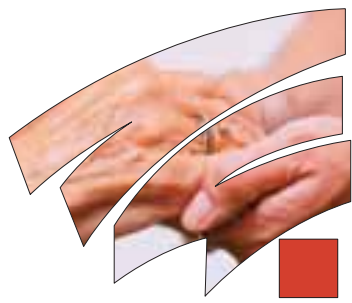
### Contactez RénovAube :

03.25.83.26.13

renovaube@sde-aube.fr

renovaube.sde-aube.fr





# Solidarité

## Maison de Santé : les travaux seront lancés au début de 2019

Managé par la CCVS (Communauté de communes Vendevre-Soulaines), le projet de Maison de santé Pluridisciplinaire a considérablement avancé depuis le début de l'été. Sur le site des Rives de Barse (Ex SIMPA), le projet architectural, confié à Daniel Juvenelle sortira bientôt de terre, alliant un bâtiment neuf aux deux pavillons de l'ancienne usine Protte.

Il est prévu de poser la première pierre au début de 2019, la construction et l'aménagement se poursuivront toute l'année. La maison de santé devrait être opérationnelle au début de 2020.

« Dans certains territoires, le projet est dans les cartons depuis cinq, dix ans. Ici, on a une réelle dynamique et ça nous a pris seize mois », a souligné Pierre Frison, président de la commission Action sociale de la CCVS, lors du récent conseil communautaire qui était consacré à la visite du site et à l'exposé du projet.

### 67% de subventions

Au début de juillet, le label indispensable a été délivré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) au projet qu'ont élaboré 21 professionnels de santé du Vendevrois, réunis pour ce faire depuis novembre 2017, en association Loi de 1901. Leur président, François Jacquel, en a présentés les axes majeurs aux élus de la CCVS à la mi-octobre : « On a développé quatre axes : l'éducation thérapeutique, la prévention des chutes des personnes âgées, les mauvaises prises de médicaments et la télémédecine. Le label que nous avons obtenu ouvre sur des aides financières ». Elles concernent notamment l'édification de la Maison de Santé. Ainsi, pour un coût total estimé à 1,35 millions d'euros, il est prévu qu'elle bénéficie de 67% de subventions de l'État, la Région et du Département. La CCVS financera la part restante ainsi que les travaux de voirie, de réseaux et de parking évalués à 200 000€.

### Accueillir de nouveaux médecins

La coopération entre notre communauté de communes et l'Association des professionnels de santé (dont 15 sont déjà officiellement candidats à une installation dans le futur bâtiment) permet ainsi de créer et de développer les meilleures conditions possibles, architecturalement et professionnellement, pour accueillir de nouveaux médecins. « La Maison de Santé, c'est un passage obligé pour attirer les jeunes », rappellent d'une même voix, élus et professionnels de santé. Car, dans un contexte d'extension des déserts médicaux, le projet de Maison de Santé pluridisciplinaire a pour seul objectif, faut-il le rappeler, d'augmenter l'attractivité de notre territoire pour qu'à court et moyen termes, la population du Vendevrois bénéficie d'un effectif satisfaisant de médecins.

Pour favoriser encore davantage la venue de nouveaux praticiens, la CCVS a fait appel depuis un an à deux cabinets de recrutements. Comme le résume le président Philippe Dallemagne à propos de la Maison de santé : « Il reste du travail avec la construction mais ce n'est pas le plus compliqué ».





# Brèves

## Une nouvelle enseigne dans la commune

**L'agence Babeau Seguin a ouvert ses portes à Vendevre-sur-Barse le 10 octobre 2018. Cette entreprise familiale est devenue le 3<sup>ème</sup> constructeur national de maisons individuelles. Chaque année, environ 1 000 maisons Babeau Seguin sortent de terre en France.**

Adrien Ducreux, employé de cette entreprise et depuis 20 ans dans le métier de la construction, a souhaité implanter une agence à Vendevre pour couvrir un secteur qui ne l'était pas. L'objectif étant d'éviter aux clients potentiels de Vendevre-sur-Barse, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et des habitants des départements limitrophes de se déplacer pour établir leur projet et d'avoir une proximité avec le secteur. Adrien Ducreux a grandi à Vendevre et y a encore sa famille, il connaît bien le secteur et ses habitants.

Si vous cherchez à construire, Babeau Seguin propose un accompagnement allant de la recherche du terrain, au prêt immobilier, jusqu'à la remise des clés du bien. L'agence est ouverte quand M. Ducreux est présent sur le secteur. Il est également présent sur rendez-vous du lundi au samedi.

**Coordonnées : 06.14.14.81.12 ou [adrien.ducreux@babeau-seguin.fr](mailto:adrien.ducreux@babeau-seguin.fr)**



## Bienvenue à Miloud Ben-Amar



Depuis la rentrée scolaire de septembre, Miloud Ben-Amar est le nouveau principal du collège Nicolas-Bourbon.

Troyen, il était précédemment en fonction à la cité scolaire de Bar-sur-Aube et se réjouit de sa mutation à Vendevre.

S'il qualifie de « serein », son établissement de 253 élèves, saluant la qualité des équipes pédagogiques, il souligne ses priorités : le bien-être des élèves et la légalité.

Miloud Ben-Amar tient à poursuivre l'action entreprise par son prédécesseur, notamment en ce qui concerne le réagencement du grand hall d'accueil. Il se félicite par ailleurs que le collège Nicolas-Bourbon soit un établissement pilote pour le projet numérique : « Le matériel devrait être livré incessamment ». Un autre projet lui tient à cœur : la création d'une infirmerie digne de ce nom.

Côté discipline, le nouveau principal ne badine pas : « C'est la tolérance zéro pour toutes les violences, y compris les violences verbales ». Mais parallèlement, Miloud Ben-Amar travaille à inciter les élèves à des comportements positifs. Dès l'an prochain, il compte organiser annuellement une « cérémonie dédiée aux élèves méritants » : « Les mérites qui y seront récompensés ne seront pas relatifs aux notes scolaires. Il s'agira de mérites sportifs ou de mérites liés à la vie scolaire. Cette cérémonie récompensera tout élève qui apporte un « plus » à l'établissement ».



# Brèves

## Concert de Noël de la Lyre vendeuvroise

La Lyre Vendeuvroise donnera un concert de Noël le samedi 8 décembre 2018 à 19h00 en l'Eglise Saint-Pierre de Vendeuvre. L'entrée est gratuite église chauffée.

## Un guichet unique de proximité en milieu rural : La maison de service au public

**Elle vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements.**



Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

LA POSTE : 6 RUE HOUZOTTE - 10 140 VENDEUVRE-SUR-BARSE

HORAIRES D'OUVERTURE :

- lundi : de 14h00 à 17h00
- du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le samedi de 9h30 à 12h

**Les organismes partenaires à Vendeuvre-sur-Barse :**

5 opérateurs publics du département : CARSAT, Pôle emploi, CAF, CPAM et MSA.

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte Améli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation. Avec un accès à internet et un équipement bureautique complet Grâce à un accès à internet en Wi-Fi et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si nécessaire. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.

## Le répertoire électoral unique

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 se met en place la réforme des listes électorales.

Finis la date butoir du 31 décembre de l'année n-1 pour s'inscrire sur les listes électorales pour voter aux scrutins de l'année n. Désormais vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi qui précède le scrutin. Exemple, pour les prochaines élections européennes qui se dérouleront le dimanche 26 mai 2019, vous aurez jusqu'au 31 mars 2019 pour déposer votre demande d'inscription.

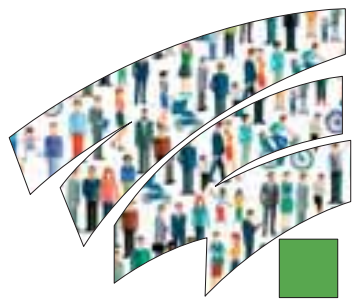
Par ailleurs, il n'y a plus de risques de doublon d'inscription. Il n'y aura plus une liste par commune mais une seule liste nationale gérée par l'INSEE. Un numéro d'électeur sera attribué à chacun et celui-ci restera le même, même si vous déménagez dans la commune (changement de bureau de vote) ou si vous partez de la commune.



## Don du sang

Les prochaines collectes du don du sang auront lieu les vendredi 18 janvier 2019 et vendredi 25 octobre 2019 à la SOURCE. L'association du don du sang vous attend nombreux !





# Associations

## Lyre Vendevroise

**La Lyre Vendevroise créée en 1887 se compose actuellement d'environ 35 membres dont 20 musiciens.**

La Lyre participe aux cérémonies de Vendevre et Magny Fouchard, aux différentes manifestations sur Vendevre (Téléthon, Vide Grenier, marché de Noël, Fête de la musique, maison de retraite, animation aux écoles...) et organise des concerts avec d'autres sociétés.

Les répétitions ont lieu les Samedis de 18H00 à 19H30. Les répétitions de l'ensemble de saxophone alto/baryton ont lieu les samedis de 19h30 à 20h30. La Lyre possède sa propre école de musique. Les cours sont donnés par des professeurs bénévoles (Christian, Chrystèle et Bruno), les samedis de 13h00 à 18h00.

### Les cours proposés sont :

- Initiation Musicale pour les 5/6 ans (grands)
- Solfège
- Saxophone Soprano, Alto, Ténor et Baryton
- Percussion, Batterie, Xylophone et Piano
- Cornet, Bugle et Basse



**Si vous souhaitez nous rejoindre ou si vous souhaitez avoir plus d'informations, alors n'hésitez pas à contacter M. ou Mme SERGENT Christian au 03.25.41.44.80.**





# Animations

## Planning prévisionnel des animations 2018-2019

### DECEMBRE 2018

**Samedi 8 (10h30-18h)  
et dimanche 9 (9h-18h) :**

- restaurant scolaire et abords :  
marché de Noël

**Mercredi 12 (14h-16h30) :**

- Maison pour Tous, Atelier gratuit-  
parent/enfant, à partir de 5 ans.  
Noël en déco, 3 ateliers déco sur  
inscription, places limitées

**Vendredi 14 (16h-17h30)**

- Médiathèque dédicaces du  
professeur Axel KAHN

**18h30**

- salle des sociétés – conférence  
suivie d'une séance de dédicaces  
du professeur Axel KAHN :  
évocation de ses randonnées à  
travers la France rurale

**Lundi 17 (19h)**

- concert gratuit « Gérard Piccioli  
chante Noël » à l'église (chauffée)

### FEVRIER 2019

**Samedi 2**

- salle de la Source - : réunion  
publique avancement projet  
« redynamisation bourg-centre »

**Samedi 9**

- salle des sociétés – loto du foot

**Dimanche 24**

- 41<sup>ème</sup> brevet du PNRFO

### AVRIL 2019 :

**Du vendredi 26 au dimanche 28**

- présence des commandos M –  
Parcours aventure et cérémonie

**Les samedi 27 et dimanche 28**

- assemblée générale de l'amicale  
des tracteurs VENDEUVRE

### MAI 2019

**Le samedi 25**

- salle des sociétés – représentation  
de danse COPPELIA

**Le dimanche 26**

- élections européennes

### JUIN 2019

**Le dimanche 16**

- spectacle équestre avec Chantequi

**Le samedi 22**

- fête de la musique

**Le samedi 29**

- fête des écoles

# Marché de Noël

Vendeuvre sur Barse

Ce week-end

Les 8 et 9 Décembre

Restaurant scolaire

En face de

bi1

supermarché

Vendeuvre sur Barse

maître du poney de 1990 à 1995 et de 1996 à 1997

Voir le programme à l'intérieur